



La Défense, le 9 octobre 2020

Cher(e)s collègues,

Le SCPN apporte son entier soutien aux policiers de la Direction Régionale de la Police Judiciaire de Corse, dont certains sont mis en cause dans les médias et d'ores et déjà "condamnés" alors même que les enquêtes administratives et/ou judiciaires ont à peine débuté.

Nous rappelons les conditions particulièrement difficiles d'exercice, sur ce territoire, dans la lutte contre la criminalité organisée et le grand banditisme.

Nul ne mérite un lynchage médiatique ni d'être jugé en dehors des enceintes judiciaires.

Bien sincèrement.

Le secrétariat Général du SCPN

Secrétaire général
David LE BARS
01 49 67 02 40/41
07 63 56 36 21
david.le-bars@le-scpn.fr

Secrétaire général adjoint
Pierrick AGOSTINI
01 49 67 02 43
06 69 91 83 33
pierrick.agostini@le-scpn.fr